

## Fonds monétaire internationale (FMI)

Le Fonds monétaire international a été créé en 1945 pour promouvoir le bon fonctionnement de l'économie mondiale. Basé à Washington D.C., il est gouverné par ses 185 États membres – soit la quasi-totalité des pays du monde – devant lesquels il est responsable.

### Siège et AEC compétent

Siège de l'OI : Washington DC.

AEC compétent : M. Bernard Geenen.

### Mandat de l'OI par rapport aux priorités économiques de l'AWEX

Les statuts de l'organisation ont défini ses objectifs de la façon suivante :

- ❖ promouvoir la coopération monétaire internationale;
- ❖ faciliter l'expansion et la croissance équilibrées du commerce mondial;
- ❖ promouvoir la stabilité des changes;
- ❖ aider à établir un système multilatéral de paiements;
- ❖ mettre ses ressources (moyennant des garanties adéquates) à la disposition des pays confrontés à des difficultés de balance des paiements.

Plus généralement, le FMI est chargé d'assurer la stabilité du système monétaire et financier international – le système international de paiements et de taux de change des monnaies nationales qui rend possible le commerce entre pays. Pour atteindre ses objectifs, il exerce trois fonctions essentielles : surveillance, assistance technique et opérations de prêts.

### Réelles potentialités d'affaires pour les Entreprises et les prestataires de Services : Activités sectorielles de l'OI

Dans le cadre de son activité en matière d'assistance technique, le FMI offre aux pays membres cette assistance mais également une formation pour les aider à renforcer leur capacité de conception et d'application de politiques efficaces. L'assistance technique porte notamment sur la politique de finances publiques, la politique monétaire et de change, le contrôle et la réglementation du système bancaire et financier et les statistiques.

Plus particulièrement, le FMI dispense une assistance technique dans ses domaines de compétence, à savoir : politique macroéconomique, politique fiscale et administration des recettes, gestion des dépenses, politique monétaire, système de change, viabilité du secteur financier et statistiques macroéconomiques et financières.

Les demandes formulées par les pays ont par exemple porté sur les thèmes suivants : élimination des faiblesses du secteur financier décelées dans le cadre du programme conjoint FMI-Banque mondiale sur l'évaluation du secteur financier; adoption et respect des normes et codes internationaux en matière de gestion financière, budgétaire et statistique; mise en œuvre des recommandations issues des évaluations du FMI sur les centres financiers offshore; renforcement des mesures de répression du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme.

### Chiffres d'affaires de l'OI pouvant générer des affaires

En 2007, le FMI a géré un budget annuel de 338 milliards de dollars.

Parmi ceux-ci, il a proposé des prêts pour un montant de 17 milliards de dollars EU à 68 pays, dont 6 milliards de dollars à des conditions concessionnelles à 57 pays.

En matière d'assistance technique, il a envoyé 4384 personnes-années durant l'exercice 2007.

### Couverture géographique de l'OI

Les opérations d'assistance technique du FMI sont consacrées pour 90 % environ aux pays à faible revenu ou pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Les pays sortant d'un conflit en sont aussi largement bénéficiaires.

### Développement de programmes associés par l'OI

De nombreuses organisations internationales participent aux activités du FMI : les donateurs multilatéraux comprennent la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, la Commission européenne, le Fonds monétaire arabe, l'Organisation des Nations Unies et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

### Développement de « stratégie pays » par l'OI : facilitation de l'accès au marché ou offre d'informations

Le pays bénéficiaire est totalement partie prenante au processus de l'assistance technique, depuis le stade de l'identification des besoins jusqu'à ceux de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation. L'assistance technique du FMI prend diverses formes. Selon la nature du mandat, l'assistant est assuré soit directement, souvent par le biais de missions de membres des services du siège, soit par détachement d'experts et/ou de conseillers résidents pour des périodes s'échelonnant de quelques semaines à quelques années.

Dans le cadre de ses appels d'offres, le FMI propose différents types de contrats comme les contrats à prix fixes, les contrats à long terme ou à court terme,... Pour choisir ses fournisseurs, le FMI engage une procédure basée sur les principes de la compétition et du traitement équitable. Concernant les offres de plus de 25.000\$, le FMI engage une procédure spéciale.

Toutes les informations sont accessibles dans le « Guideline for procurements » de l'organisme. Par contre, le FMI n'offre pas d'informations spécifiques sur les marchés nationaux mais publie des rapports sur la situation financière et monétaire d'entités régionales,...

### Existence de « field offices » de l'OI

Le FMI fonde de plus en plus ses activités d'assistance technique et de formation sur une stratégie régionale. Il gère six centres régionaux d'assistance technique dans le Pacifique, les Caraïbes, en Afrique de l'Est, de l'Ouest et du Centre, et au Proche-Orient. Le FMI prévoit d'ouvrir quatre centres régionaux supplémentaires (un en Amérique centrale, un en Asie centrale et deux en Afrique). En plus de la formation qu'il dispense dans son Institut de Washington, le FMI propose des cours, des séminaires et des ateliers de travail à l'intention des hauts fonctionnaires des pays membres grâce à un réseau de sept centres et programmes régionaux de formation.